

Manifestations & informations

BOULES DE LA TOUR



La saison des boules a débuté par le concours familial challenge Robert PAIRE le samedi 28 Mars 2026 qui a réuni les sociétaires du club et les amis de la famille.

A venir le Challenge de la Côte Roannaise le jeudi 14 Mai 2026.

LES ESCALOUS

C'est reparti pour l'année 2026. Toujours les marches en semaine, le mardi matin pour les petits circuits et le jeudi après-midi pour les circuits un peu plus longs.



La 41ème marche des genêts aura lieu le dimanche 31 mai 2026. Départ de la salle Perche à partir de 7h30.

5 circuits vous seront proposés : 6, 12, 17, 23 et 27 kms. Ravitaillements sur tous les circuits. Repas offert à tous les marcheurs à l'arrivée. Bonne marche à tous. Renseignements tél 06 85 96 77 84.

CLUB NAUTIQUE DU PORT DE LA CAILLE



Le Club vous informe que son concours de pétanque annuel, ouvert à toute la population, aura lieu le samedi 25 juillet 2026 à partir de 13h30 sur le parking du port.

Nous vous donnons rendez-vous pour un concert gratuit, animé par le groupe BGS le samedi 25 août 2026 à partir de 18h. Au programme : variétés française et internationale, années 70, 80, 90...

Venez nombreux, l'entrée est gratuite, nous comptons sur vous pour mettre l'ambiance...Le Club vous proposera tout ce qu'il faut pour vous restaurer et vous désaltérer. Si vous souhaitez passer un agréable moment dans la joie et la convivialité, nous vous rappelons que le bar avec sa terrasse est ouvert à tous, tous les jours pendant la saison estivale.

CHASSE ST MAURICE

La société de chasse organise son traditionnel ball-trap les samedi 23 mai et dimanche 24 mai 2026.

Tir tout le week-end ouvert à partir du samedi 14h. Concours de pétanque le samedi à partir de 13h30 et jambon à la broche le soir. Le dimanche tripes le matin et repas campagnard le midi. Merci à tous.



CHASSE DU PUY

Les chasseurs du Puy organisent un concours de pétanque le samedi 27 juin 2026. Inscriptions à partir de 13h30 au boulodrome.

ASSOCIATION « LE LOCAL »



Le Marché du local vous donne rendez-vous une semaine sur deux (semaines paires) dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie ! De nouveaux producteurs ont rejoint l'aventure, enrichissant encore la diversité des produits proposés : fromages vache et chèvre, yaourts, lait, viande de porc, poulet et bœuf, œufs, pain au levain

bio, légumes bio, confitures bio.

L'épi roannais est le nouveau producteur local à avoir rejoint le marché proposant farine et pâtes.

Le Marché du Local, c'est le plaisir de consommer tout près de chez soi, en soutenant nos producteurs. Commande à effectuer sur le site : marchedulocal.fr

Manifestations & informations

RASSEMBLEMENT DES ST MAURICE D'EUROPE

Le traditionnel vide grenier de l'ascension aura lieu cette année le jeudi 14 mai 2026. Il est très fortement conseillé de vous inscrire à l'avance auprès des bénévoles ou par téléphone au : 06 50 79 27 19 ou 06 81 34 14 03

CLUB « TEAM PETANQUE ST JEAN »

Terrains derrière les locaux :

Les terrains de jeux aménagés derrière l'ombrière, ont été retracés et numérotés par l'équipe de bénévoles. Pour votre information, l'ensemble des travaux d'aménagement y compris les éclairages a été financé par l'association. Un dossier complet avec factures acquittées reste à disposition pour toute personne qui souhaiterait le consulter au sein du club (contact M.Martin, trésorier).

Organisation des championnats mai 2026 :

Le club travaille actuellement sur son prochain événement qui aura lieu début mai 2026. Il s'agit du championnat triplette mixte ou nous attendons environ 300 équipes sur les deux jours samedi et dimanche 2 et 3 mai 2026.

Comme d'habitude, une préparation ordonnée des infrastructures sera réalisée par la quarantaine de bénévoles du club. Au regard du nombre d'équipe, un deuxième site est prévu à Riorges. Nous avons d'ores et déjà travaillé sur l'organisation et la réservation des terrains pour que l'événement respecte la charte de la Fédération. Nous mettrons tout en œuvre pour atténuer les désagréments de la circulation qui sera adaptée pour l'occasion.

Merci de votre compréhension

Bon début de printemps

Le Club Team pétanque St Jean



SOU DES ECOLES



Le Sou des Écoles organise plusieurs manifestations ouvertes à tous dans les mois à venir.

Le vendredi 3 avril 2026 à partir de 16h30, une chasse aux œufs sera proposée au sein de l'école à destination des enfants.

Le samedi 25 avril 2026 auront lieu les « Olympiades 2026 », avec des défis par équipe le matin, suivis d'une Color Run

l'après-midi. Une buvette et un espace snack seront proposés sur place.

Une vente de pizzas sera également organisée au cours du mois de mai 2026, en partenariat avec le Four de Saint Jean. Enfin, la fête de l'école se tiendra le vendredi 3 juillet 2026, avec une kermesse pour les enfants ainsi qu'un repas convivial sur place.

Ces événements ont pour objectif de rassembler les familles et les habitants de la commune, tout en contribuant au financement des projets scolaires.

Le Sou des Écoles remercie la municipalité pour son soutien et espère accueillir de nombreux participants.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Sou des Ecoles SJSJSM » et Instagram, ou nous envoyer un mail : soudesecolesjsm@gmail.com

Joyeusement

La Team du Sou

Manifestations & informations

LA CURE

JOURNEES EUROPEENNES DES METIERS D'ART : LES ARTISANS FONT LE SHOW !

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 avril 2026

Ouverture exceptionnelle de La Cure de 10h à 18h en continu les 3 jours.

A l'occasion de la 20e édition des JEMA, La Cure vous propose de découvrir et d'expérimenter le savoir-faire des artisans d'art, le plaisir du travail manuel et la démarche créative grâce à une programmation riche en démonstrations (verrerie, coutellerie, poinçonnage...), stages (métallerie et ferblanterie), atelier (sérigraphie) et même créations participatives (osier). Une dizaine d'artisans locaux seront présents tout le week-end : Verre Soufflé, Etiré, Filé (verrerie, Belmont de la Loire) / AP Créations (coutellerie, Chauffailles) / La Poinçonneuse (bijoux, Tarare) / L'Effet zinc (ferblanterie, Saint-André d'Apchon) / L'Antre aux pots (céramique, Villers) / Donjon et crayons (sérigraphie, Saint-Jean-Saint-Maurice) / L'Ane rouge (métallerie, La Cure, Saint-Jean-Saint-Maurice) / Lili Clémence Bethemont (création végétale, La Cure, Saint-Jean-Saint-Maurice) / Un Brin d'artisan (tapisserie, La Cure, Saint-Jean-Saint-Maurice) / Céline Maringue Céramique (La Cure, Saint-Jean-Saint-Maurice) / Sandrine Boget (lutherie, La Cure, Saint-Jean-Saint-Maurice)

FABRIQUE DE LA LEGERETE

Exposition-vente Jusqu'au 25 mai

Pour démarrer la saison en douceur, la Cure vous invite à explorer la fabrique légèreté en diverses matières. Ici, les fines branches de métal d'Andréa Vaggione ondulent à l'air libre comme les feuilles d'un arbre ; le papier devient lumière aux airs de lune dans les mains de Jean-Luc Mare ; les plumes se parent de couleurs flamboyantes pour former les paysages imaginés par Lucia Fiore ; les dentelles de bois de Pascal Oudet, filtrent les rayons lumineux avec délicatesse. Une immersion contemplative et poétique hors du temps et du monde.

TRAME MARINE

Exposition-vente du 30 mai au 6 septembre 2026

Cet été, La Cure vous emmène au bord de l'eau en suivant la trame imaginaire de quatre créatrices. Profondeurs des abysses ou paysages marins, faunes ondulantes ou flores tortueuses, avec elles l'eau devient matière à imaginer. D'abord, des flots tranquilles et des végétaux aquatiques comme ceux de la céramiste By Manet.

Ou bien, des étendues de sable et d'eau ou des récifs coralliens foisonnants et colorés avec les artistes textile Aurélia Westray (feutre) et Tilko Studio (fil).

Enfin, sinuant au cœur de ces reliefs, les raies métalliques d'Emane. Alors, vous plongez ?

La Cure, Pôle métiers d'art

799, rue de l'Union – 42155 – Saint-Jean-Saint-Maurice/Loire
tél 04 77 62 96 84 / 04 26 24 93 72 / 06 07 38 37 85

+ d'infos : lacure.fr

Mardi au samedi 14h-18h

Dimanche 10h30-12h30/14h-18h

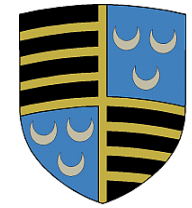
Ouvertures élargies pour les ponts, jours fériés et vacances scolaires : 10h30-12h30/14h-18h

CLASSES EN 6



Concours de pétanque organisé le vendredi 12 juin 2026 à 19h place des Cattines et abords caveau.

2ème trimestre 2026



ST-JEAN ST-MAURICE SUR LOIRE

LA GAZETTE



Site internet :

<http://www.saintjeansaintmaurice.fr>



Adresse mail :

mairie@saintjeansaintmaurice.fr



Application PanneauPocket
« ma commune dans ma poche »

À installer sur votre portable pour accéder aux informations de la commune

Ecrit et imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOT DU MAIRE

Les résultats sans appel nous accordent 77.19% des suffrages.

Les Jeanmauricoises et les Jeanmauricois se sont fortement mobilisés pour l'avenir de notre village et nous vous en remercions.

C'est un grand honneur de vous représenter. Ce vote massif est la reconnaissance de l'engagement de toute une équipe au service de votre village.

Merci à vous pour votre confiance et merci à tous ceux qui nous ont encouragés, accompagnés et soutenus tout au long de cette campagne. Cette victoire est celle d'une équipe soudée, d'une force collective et d'un village qui croit en son avenir.

Ces résultats nous obligent et nous donnent une responsabilité immense pour les années à venir.

Vous pouvez compter sur nous.

St Jean St Maurice sur Loire est plus que jamais NOTRE VILLAGE de cœur !

Nouvelle équipe municipale :



Françoise TRAVARD (Maire), Thierry PARDON (1er Adjoint), Violette BRUNET (2ème Adjointe), Maurice DORIER (3ème Adjoint), Colette MAURY (4ème Adjointe), suivis des Conseillers Municipaux : Dominique NAUMONT, Michel BOURGOIN, Bernard CHAT, Jocelyne LASSAIGNE, Sandrine DAVID, Valérie PERRIER, Ludovic CEUGNIEZ, Adrien CASTERAN, Axel MONCORGES, Pascal DUPLAY.

Bonnes fêtes de Pâques et profitez des beaux jours qui s'annoncent avec le Printemps.

Françoise TRAVARD, la Maire



VŒUX DU MAIRE ET RECOMPENSES FLEURISSEMENT



Le Dimanche 11 Janvier 2026 à 11 heures a eu lieu la cérémonie des vœux du Maire. Une assistance nombreuse a dégusté la galette avec le verre de l'amitié, et a félicité les lauréats du fleurissement.

INAUGURATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS

Le 28 Février 2026 à 11 heures s'est déroulée l'inauguration des locaux associatifs sous les ombrières.

Monsieur Antoine VERMOREL-MARQUES, Député de la Loire, était présent pour saluer le travail de plusieurs années de Monsieur le Maire, et la création de ces locaux.

Le montant total des travaux s'élève à 205 415 € TTC, avec 70 000 € de subvention du Département de la Loire. Les représentants des associations et les habitants ont partagé le vin d'honneur.



COMMEMORATION DU « CESSEZ LE FEU » DE LA GUERRE D'ALGERIE



Le 19 Mars 2026 à 10h30 au jardin des souvenirs, après les discours officiels, les enfants de la classe de CM1 et CM2, d'Emeline, l'institutrice, et le public nombreux ont chanté « Algérie, pays du soleil » et la « Marseillaise ». Un vin d'honneur a été servi au caveau.

PORTES OUVERTES ECOLE



Si vous êtes nouvel habitant ou souhaitez inscrire votre enfant, venez découvrir l'école. L'équipe d'enseignantes vous accueillera cette année le vendredi 26 Juin 2026 à 17 heures.

Merci de récupérer le dossier d'inscription en Mairie.

DECORATIONS DE PAQUES

Fin Mars 2026, les agents communaux ont installé les décorations de Pâques qui donnent de la couleur et de la gaité au village.

Plantation d'arbres avec les enfants de l'école fin mars et début avril 2026.



NOUVEAU SERVICE

"Aide à domicile sur la commune (et alentours). Ménage, repassage, rangement, aide et accompagnement, petits travaux de jardinage, bricolage (ex. désherbage, peinture, etc...). Par CESU. Mme SUC Sylvie Contact : sylviesuc12@gmail.com, tél. 0684395074."

« AU FOUR DE ST JEAN »

Concert « ILY » soul rock pop le samedi 23 Mai 2026 à 19h30
Repas concert « De l'or en bulle » chansons variété pop le samedi 27 juin 2026 à 19h30
Réservation : 0477629604



COMPTOIR SPILMONT ET MILLOT

Bar à vin, bar à huîtres, salon de thé, cave à manger
« Nous fonctionnons en journée comme un bistro en service continu, avec la possibilité de boire un coup et/ou de se restaurer à toute heure : mercredi et jeudi 11h30 à 20h, vendredi 18h à 20h, samedi 11h30 à 20h, dimanche 11h30 à 19h. Soirées après 20h sur réservation du mercredi au samedi ».

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le samedi 24 janvier 2026, le repas des anciens a eu lieu au restaurant « La Marguerite ». Le menu préparé par Louise et Sophie, le service assuré par Antoine et Corinne, ont été appréciés par les 50 convives. Les bons d'achat d'Intermarché et de la coiffeuse Vanessa ont été distribués en fin d'année par les membres du CCAS.

GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE

Pensez à ramasser les déjections canines de votre chien. Nous vous remercions de votre civisme.



BRULAGE DECHETS VEGETAUX



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux dans le département de la Loire est interdit toute l'année en application des dispositions du Code de l'environnement par l'arrêté DT-24-0100 du 18 mars 2024.

DELIBERATIONS CONSEILS MUNICIPAUX

Du 22 janvier 2026 et du 10 mars 2026

(Les procès verbaux peuvent être consultés en Mairie)



PLAN DE FINANCEMENT MODIFIE POUR PROJET SALLES

M. le Maire informe qu'il convient de modifier le plan de financement du projet des salles pour les demandes de subvention FONDS VERT et DETR, au vu de l'avant-projet définitif validé en conseil du 20 novembre 2025.

Les subventions sont sollicitées sur un montant total de travaux et études de 977 806.07 € HT auprès de : L'Etat au titre du Fonds Vert 2026 et de la DETR 2026 pour 293 341.82 € en janvier 2026.

La Région pour 80 000 € en décembre 2025.

Le Département pour 7 000 € en décembre 2025.

M. le Maire précise que l'enveloppe solidarité pourra être demandée aussi en 2029 pour le même montant, soit 14 000 €.

Le SIEL pour 20 000 € en janvier 2026 et en 2028 pour le même montant, soit 40 000 €.

Roannais Agglomération au titre de la dotation d'investissement pour 50 000 € : 25 000 € versés en 2025 et 25 000 € en 2026.

L'Agence Nationale du sport n'a pas été sollicitée.

Le total des subventions sollicitées est de 477 341.82 € pour un reste à charge commune de 500 464.25 €.

Ce sont des estimations sinon le financement se fera par emprunt. Les attributions de subventions seront connues courant 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce plan de financement modifié.

AVENANT 3 LOT 2 MACONNERIE MARCHE DES CASIERS

Monsieur le Maire rappelle l'évocation du problème d'étanchéité des panneaux solaires posés par le SIEL lors du précédent conseil et la proposition d'avenant pour le lot 3 pour les enduits à réaliser d'un montant de 11 000 € HT. La rénovation du mur vers le boudrome a été rajouté et finalement il est proposé un devis de 12 993.02 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant n°3 pour le lot 2.

AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Le CFU définitif n'ayant pas encore été validé par la Trésorerie, au vu des résultats et reports 2025 certifiés par le Comptable Public, l'affectation et le budget primitif peuvent être votés. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, Constatant que le réalisé 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 373 816.52 €, Vu le déficit d'investissement de 146 832.73 €, Vu le solde des restes à réaliser 2025 excédentaire de 47 172.00 €, Le besoin de financement en investissement est de 99 660.73 €.

M.le Maire propose l'affectation de 373 816.52 € comme suit au budget 2026 :

En recette d'investissement au R 1068 : 99 660.73 €
En recette de fonctionnement au R 002 : 274 155.79 €

Le Conseil approuve cette affectation à 12 voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention.

BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le budget 2026 qui s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 1 096 656.79 € et en investissement à hauteur de 943 514.35 €.

Après avoir ouï la présentation du budget 2026 et les projets de travaux d'investissement, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, 0 Voix contre, 1 abstention, approuve le budget 2026.

CREATION AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) ET DE CREDIT DE PAIEMENT (CP)

Le mécanisme des AP/CP permet ainsi une plus grande transparence des engagements pluriannuels de la collectivité. Cette procédure offre l'avantage d'inscrire au budget, chaque année uniquement, les crédits (CP) qui seront réellement consommés.

Le Maire propose au Conseil de répartir les AP/CP de 2026 à 2029 de la façon suivante pour le projet de rénovation des salles d'un montant de 1 048 563.58 € TTC :

2026 : 1 ^{ère} tranche	475 985.46 €
2027 : 2 ^{ème} tranche	321 379.62 €
2028 : 3 ^{ème} tranche	170 798.50 €
2029 : 4 ^{ème} tranche	80 400.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer cette autorisation de programme pour le projet de rénovation des salles, et de répartir les crédits de paiement comme proposé.

FONGIBILITE DES CREDITS

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ; que le conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ; après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder, pour l'exercice 2026, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Montant des dépenses réelles par section : 932 358 € en fonctionnement et 795 454.62 € en investissement.

Montant des virements de crédits autorisés par section : 69 926.85 € en fonctionnement et 59 659.09 € en investissement.

